

Structurer une démarche RSE au CHU de Grenoble

Sanitaire

Date de publication : 30 août 2024

Généralités

Objectif :

Cette démarche répond à plusieurs objectifs :
- Recenser l'existant en terme de transition écologique, afin de formaliser la démarche de transformation écologique de l'établissement à travers un plan d'action.
- Structurer et formaliser l'engagement du CHUGA en faveur de la transition écologique en définissant et en évaluant les objectifs de l'établissement.
- Sensibiliser et répondre à la forte attente des professionnels et des parties prenantes.

Composés de 80 professionnels, 8 groupes de travail ont été créés par Un Comité de Pilotage (COPIL) institutionnel et pluri-professionnel. Pilotés par des professionnels intéressés, engagés et volontaires (des directeurs fonctionnels, du personnel administratif, technique, soignants), ces groupes ont vu le jour autour de thématiques RSE prioritaires identifiées.
Le CTEES, Monsieur GOHI, a un rôle clé. Chargé de structurer cette démarche autour d'un plan d'action prioritaire et d'indicateurs de suivi, il co-anime le CoPil de manière mensuelle et appartient au CoPil restreint composé des professionnels à l'origine de cette démarche RSE.
En charge de préparer l'ordre du jour, il fait le lien avec les groupes de travail pour la réalisation des actions ainsi qu'avec la direction Générale et le CME pour arbitrer et prédéfinir l'ordre du jour.
En collaboration avec les groupes de travail, il identifie les actions prioritaires et aide à la réalisation de la mise en œuvre des projets, ainsi que la mise à jour annuelle de leur plan d'actions.

L'objectif est également de faire vivre la démarche à travers des événements ponctuels, de la sensibilisation et de la communication.

Etapes de mise en oeuvre

Essaimage

Les principaux leviers

Conseil 1 : Les membres de la direction générale et de la CME, doivent être sensibilisés aux thématiques RSE afin d'être moteur de la démarche.
Conseil 2 : Faire un état des lieux des actions existantes pour valoriser ce qui est déjà en place.
Conseil 3 : Intégrer les parties prenantes dès le départ et prendre en compte les attentes et besoins.

Les principaux freins

1. Nécessité d'avoir des personnes motivées et proactives.
2. Décharger du temps dédié aux projets pour les équipes soignantes.
3. Obtenir le soutien de la direction.

Témoignages

> *"Le recrutement de Mr Gohi comme conseiller en transition nous a aidé à assoir la démarche en transition écologique que nous avions mise en place. Cela permet d'avoir une personne entièrement dédiée sur cette thématique, avec un suivi des actions beaucoup plus précis et une diffusion de l'information améliorée. Un poste indispensable à avoir pour un établissement qui souhaite réellement s'investir pour l'avenir."*
>
> **Fabienne Germi, Docteur**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

bgagohi@chu-grenoble.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 avril 2021

Durée du projet : 24 mois

CHU de Grenoble 38185

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement

A l'arrivée du CTEES, en août 2022, des groupes de travail sur le développement durable venaient d'être crées dans l'établissement. Ils ont été impulsés par l'arrivée de directrices particulièrement sensibilisées à ces questions et de médecins ayant mis en place des actions dans leur services. Un Comité de pilotage pluri-professionnel (CoPil) dédié à la démarche RSE a été mis en place (élu à la CME, directrices, médecins anesthésistes, direction des soins, pilotes des groupes de travail...) afin de recenser les pratiques existantes et identifier les thématiques prioritaires.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Les ressources

Temps

- un poste de chargé de mission transition écologique - un ingénieur en maitrise des énergies.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

- 8 groupes de travail (près de 80 professionnels volontaires engagés) - des représentants de la CME, de la Direction des soins et de la Direction générale.

Beaucoup

Des compétences en interne

Notamment si le personnel mobilisé est déjà relativement sensibilisé aux enjeux.

Peu

Des compétences externes (prestations externes)

- Un CTEES chargé de mission en transition écologique. - Possibilité de recourir à un appui terrain Développement durable de l'ANAP pour accompagner les structures peu avancées en termes de RSE à considérer.

A considérer

Des équipements, du matériel

En fonction du projet.

A considérer

Des financements (internes et externes)

Pas de budget prédéfini en dehors du salaire du CTEES. Une enveloppe de 2000€ à 3000€ par projet nécessitant un investissement. Il est aussi possible de recourir à des prêts intracting pour financer ses actions de sobriété énergétique .

A considérer

Les impacts environnementaux varient selon les projets qui ont été mis en place suite à la structuration de cette démarche RSE. Quelques exemples de bénéfices :
- 2 nouvelles filières de tri depuis l'arrivée du CTEES (linge et biodéchets).
- La diminution de l'utilisation du Desflurane a permis d'éviter 9400T de CO2 (entre 2014 et 2023).
- Grâce à une sensibilisation régulière, le tonnage des DASRI passent de 348T en 2020 à 313T en 2022.
- Mise en place de grille RSE global d'analyse des offres pour les achats, permettant un passage de 17% en 2021 de contrats conclus avec des critères environnementaux à 49% en 2023 dans le GHT.
- Le CHU passe de 5% d'achats de produits alimentaires Egalim (bio et produis de qualité et durable) en 2021 à 18% en 2023.
- Mise en place d'atelier de réparation gratuite des vélos avec143 réparés en 2023.
- Utilisation depuis 2023 d'une application de covoiturage ayant près de 1000 inscrits avec 25.000 trajets réalisés, soit 38T de CO2 évités en un an.

Sur les professionnels : Impacts positifs

- Engagement volontaire des professionnels
- Désignation de personnes relais, au sein de la Direction des soins, CME et Direction générale.

Sur les usagers : Non applicable

Bien que certaines actions ont des impacts économiques positifs contrairement à d'autres, il est difficile de chiffrer à ce jour de manière exhaustive l'ensemble des impacts économiques.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Participation du COPIL transformation écologique dans les prises de décisions et l'orientation des grands projets.

Sur le médico-économique : Non applicable

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [x] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Le CHU fait partie du Pacte économique local de la métropole de Grenoble Alpes, et a été signataire de la charte d'engagement partenariale du Plan Climat Air Energie de la métropole (PCAEM), le CHUGA est en discussion pour re-signer cette charte dans le cadre du PCAEM 2020-2030.